

Fiche n°22 : **EPISODE DE SOIN - EPISODE DE MALADIE**

Eléments de définition

Commençons par définir le mot « épisode ». Pour le Littré, il fait son apparition dans la langue française à partir du XV^e siècle, *episodie*, emprunté du grec *epeisodion*, neutre substantivé de l'adjectif *epeisodios*, « introduit en sus », « action d'intervenir ».

Une de ses premières utilisations était au théâtre : « dans la tragédie grecque, scène qui prend place entre deux interventions du chœur ». Aujourd'hui il est surtout utilisé par les amateurs de séries télévisées : « partie isolable d'une œuvre de fiction : les épisodes d'un roman d'aventures ; un feuilleton à épisodes ; une série en dix épisodes et la suite au prochain épisode... ». On retrouve ce sens d'épisode, dans une des définitions du Larousse : « événement qui fait partie d'une action plus générale et qui se distingue par tel ou tel caractère ; circonstance, péripétie : Ce voyage est un épisode heureux de ma vie ».

Le TLFi insiste sur les différents sens donnés à ce mot. Le premier, littéraire : « action secondaire ayant généralement un lien avec le sujet principal : épisode romanesque, touchant ; admirable, court épisode ». Le second, utilisé surtout en histoire : « *ensemble* d'actions, d'événements formant un tout et constituant un moment marquant de l'histoire, du temps : épisode d'une guerre ; raconter un épisode ; épisodes successifs ; les principaux épisodes ». Enfin le troisième, au sens médical il s'agit d'un « trouble particulier intervenant dans l'évolution d'une affection : épisode diarrhéique banal ». L'Académie française le définit aussi dans le domaine médical comme un « incident pathologique isolé ou trouble passager intervenant dans l'évolution d'une affection ; un épisode dépressif ». Ainsi, la vie n'est jamais qu'un seul épisode qui commence à la naissance et se termine par la mort.

Le mot « soin » quant à lui, est d'une manière générale « l'attention que l'on porte à faire quelque chose avec propreté, à entretenir quelque chose » selon le Larousse, ou bien, selon le TLFi, c'est un « souci, préoccupation relatif à un objet, une situation, un projet auquel on s'intéresse ».

D'un point de vue médical, le Larousse le définit au pluriel comme des « actes de thérapeutique qui visent à la santé de quelqu'un, de son corps ». Selon le TLFi, il

s'agit de « s'occuper de la santé, du bien-être moral ou matériel de quelqu'un ». Les soins de santé sont « l'ensemble des soins administrés à chaque membre d'une collectivité en cas de maladie, et aussi en ce qui concerne la prévention, la réadaptation, l'éducation sanitaire, l'entretien de la santé ». Les soins peuvent être déclinés en soins dentaires, post-opératoires ; médicaux ; locaux; préventifs, infirmiers; à domicile, lorsqu'ils représentent l'ensemble des actions et pratiques mises en œuvre pour conserver ou rétablir la santé".

Discussion

En médecine, le mot épisode ne peut être employé seul. L'épisode est complété par un complément de nom : épisode de maladie ou épisode de soin.

L'épisode de maladie répond à la définition de la WONCA : « un épisode de maladie est défini comme un problème ou une maladie affectant un patient pendant une période continue, depuis son éclosion jusqu'à sa résolution ». Cette définition littérale, sous-entend que l'épisode de maladie peut exister sans intervention d'un médecin ; or, le patient profane ne peut (en théorie) diagnostiquer son trouble, ses plaintes. Caractériser un épisode de maladie nécessite au moins un contact avec le médecin. C'est le médecin qui donne identité à la maladie. Par sa synthèse clinique, il identifie, dénomme et porte un nom sur le trouble du patient, qui devient de facto un épisode de maladie.

Convenons cependant qu'il est bien difficile, sinon impossible de connaître le début de l'épisode de maladie : depuis quelle date a commencé la coxarthrose dont le patient dit se plaindre ? Le médecin est rarement présent lorsque débute l'épisode de maladie, hormis s'il est présent au moment où son patient chute et se fait une plaie devant lui par exemple, il peut alors dater le début de la PLAIE avec précision.

C'est la raison pour laquelle les médecins préfèrent utiliser la notion « d'épisode de soin » dans leurs dossiers médicaux, car ils peuvent dire avec précision la date à laquelle leur patient les a consultés pour la première fois pour ce problème de santé. Un épisode de soin se définit « comme l'ensemble des recours au système de soins pour un problème de santé jusqu'à ce que celui-ci soit considéré comme résolu, ou jusqu'à ce que le patient cesse de recourir au système de soins pour ce problème »¹

¹ Falcoff H., « Le dossier orienté problème existe, je l'ai rencontré » in L'informatisation du cabinet médical du futur (Eds. Venot A, Falcoff H), Informatique et Santé, Springer-Verlag, Paris, n°11 : p. 149-157, 1999.

La fin de l'épisode de soin est plus difficile à déterminer : le patient doit être « guéri » de son problème de santé pour décider la clôture de cet épisode. Pourtant, le patient peut ne plus consulter, alors qu'il est toujours malade. Pour la plupart des maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle, certaines maladies rhumatologiques), nous pouvons sans hésiter affirmer que l'épisode restera ouvert, hélas, jusqu'à la mort. Il en est d'autres (par exemple les douleurs lombaires, qui ne peuvent être qualifiées ni d'aiguës ni de chroniques), pour lesquelles il est difficile de savoir si l'épisode est réellement fermé ou s'il reste ouvert. Plusieurs solutions ont été envisagées².

Par ailleurs, assez souvent, le problème de santé se résume à un seul épisode, plus ou moins long. Ce sera ainsi le cas pour une angine qui ne nécessitera qu'un seul contact. Mais il est des problèmes de santé, comme le diabète, dont l'épisode perdure toute la vie du patient.

La notion d'épisode est très souvent utilisée dans la CISP. Dans un de leurs ouvrages paru en 1992³, ils écrivent : « La notion d'épisodes complets de maladie est très séduisante lorsqu'il s'agit de structurer un système d'information de santé fondé sur le patient. La CISP peut être employée pour capter et analyser l'information clinique sur la base du déroulement temporel des épisodes de maladie. Un épisode de maladie est défini comme un problème ou une maladie affectant un patient pendant une période continue depuis son éclosion jusqu'à sa résolution. Un épisode de maladie pourra comprendre plusieurs contacts ». Le premier jour de « l'éclosion » est bien difficile à préciser, contrairement au premier jour de l'épisode de soin. Toujours dans le même ouvrage, les auteurs citaient les différentes étapes d'un épisode de maladie, en s'appuyant sur les travaux de Kasl⁴. Ce dernier distinguait huit étapes dans l'évolution d'un épisode de maladie (Tableau n°3).

² Chevallier F. Estimation des durées de suivi des pathologies aiguës, en médecine générale, à l'aide des données de l'Observatoire de la Médecine Générale. Thèse de médecine. Paris. 2016

³ Jamouille M, Roland M. CISP Classification Internationale des Soins Primaires. Editions Alexandre Lacassagne. Lyon. 1992, p.23.

⁴ Kasl, S V. How can epidemiology contribute to the planning of health services Research ? Med. Care, 1985, 23, 598-666.

Tableau n°3 : Les étapes de l'évolution d'un épisode de maladie

1. Statut asymptomatique, absence de facteur de risque
2. Statut asymptomatique, présence de facteur(s) de risque
3. Maladie sub-clinique (détectable)
4. Expérience du symptôme initial
5. Événement initial (les critères diagnostiques de la maladie)
6. Décours de la maladie (épisodes répétés, incapacité résiduelle...)
7. Institutionnalisation irréversible
8. Décès

Ainsi, entre la définition littéraire des dictionnaires et le sens donné par les médecins il existe une nuance, qu'il faudrait clarifier. L'épisode au sens « feuilleton » évoque une « maladie à épisodes », quand le sens médical actuel parle lui, « d'épisode de maladie », qu'il n'y ait qu'un ou plusieurs épisodes ! Cette vision médicale entend par épisode, le bornage de la maladie. Par conséquent sa durée avec une date de début et une de fin. Nos confrères belges de la CISP l'expriment directement : « un épisode de soin, tel qu'on l'entend dans la CISP, se définit comme la période qui part de la première présentation d'un problème de santé à un producteur de soins, jusqu'au dernier contact pour ce même motif. Du côté patient, un épisode s'étend de l'apparition des premiers symptômes jusqu'à leur complète résolution : il s'agit alors d'épisode de maladie »⁵. En découle la distinction en fonction de la durée des épisodes : aigus (une durée inférieure à quatre semaines) ; subaigus (une durée comprise entre un et six mois) ; chroniques (une durée supérieure à six mois).

Reste cependant, la nuance entre épisode de maladie et épisode de soin. Comment pourrait-on différencier l'une de l'autre ? L'une cible le concept sur l'affection, la maladie quand l'autre met en exergue l'action, le soin. La première serait plus centrée sur le patient et la seconde sur le médecin (bien que). Ils précisent qu'un tel épisode pourra comprendre plusieurs contacts.

Dans sa thèse, Chevallier précisait le lien entre épisode de soin et épisode de maladie ainsi⁶: « Un épisode de maladie peut inclure un ou plusieurs épisodes de soins ou parfois aucun. Le début de la maladie, le début des symptômes et la

⁵ Jamouille M, Roland M, Hupmbert J, Brûlé JF. La CISP – 2. Care Edition, ABSL, B-1410 Waterloo – Belgique. 2000

⁶ Chevallier F. Estimation des durées de suivi des pathologies aiguës, en médecine générale, à l'aide des données de l'Observatoire de la Médecine Générale. Thèse de médecine. Paris. 2016

première consultation coïncident rarement. Une maladie peut débuter de façon asymptomatique, puis des symptômes peuvent être ressentis par le patient qui peut éventuellement consulter dans un troisième temps. Il existe donc potentiellement trois niveaux d'analyse possibles pour définir un épisode (la maladie, les symptômes et le recours au système de soins) ». Ainsi pour un RC donné, l'épisode de soin débutait par une consultation ayant le code de suivi N (1^{re} consultation pour ce RC pour l'épisode de soins) et se clôturait par la dernière consultation ayant le code de suivi P dans la limite de 6 mois ou d'une nouvelle consultation avec le code de suivi N pour ce RC. ». La figure ci-dessous illustre pour un patient, les interactions entre problèmes de santé et épisodes de soin⁷.

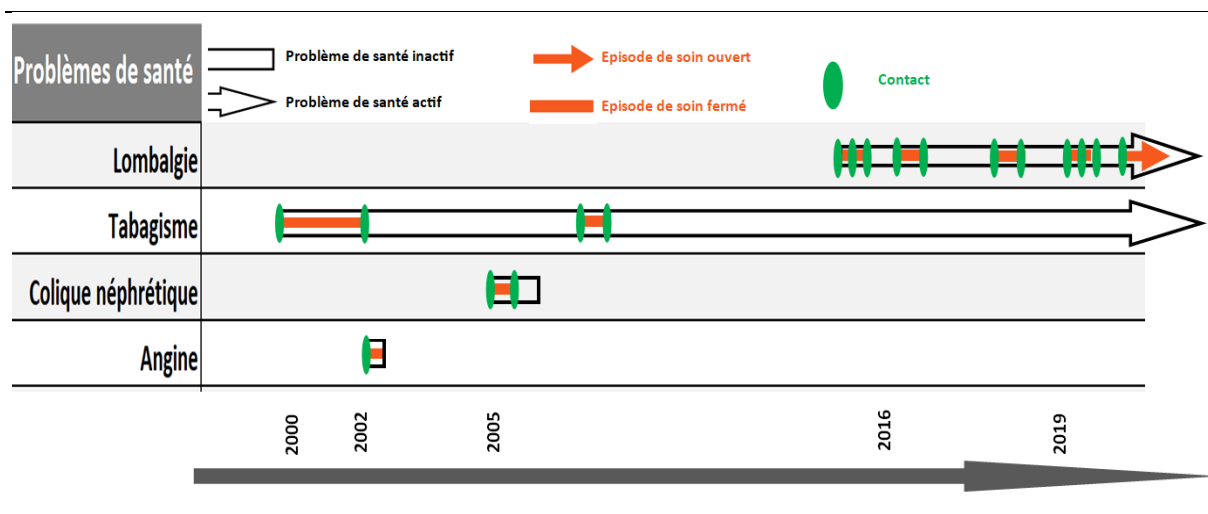


Figure n°6: Interaction entre les différents épisodes de soin et de maladie

En conclusion, l'épisode de soin, c'est l'aspect diachronique de la prise en charge. Il demande au médecin une vision longitudinale de la maladie.

Proposition

Un épisode de soin se définit comme l'ensemble des recours au système de soin pour un problème de santé, jusqu'à ce que celui-ci soit considéré comme résolu, ou jusqu'à ce que le patient cesse de recourir au système de soins pour ce problème.

Un épisode de maladie correspond à la durée d'une maladie (RC...), depuis son éclosion jusqu'à sa résolution. Il est caractérisé lors du premier contact avec un médecin, même si la date de début sera souvent antérieure. La dénomination de

⁷ Boisnault P, Szidon P, Ferru P, Kandel O, Thomas Desessarts Y, Very G. L'instant et la durée - de l'antécédent à l'épisode de soin. GMSanté édition. 2020 : 192 pages.

l'épisode peut changer au cours de l'évolution de la maladie (une hématurie devenant un cancer du rein...). La fin de l'épisode est datée à postériori par le médecin et le patient, ou par une méthode de calcul basée sur les données épidémiologiques. Pour cette raison un problème de santé est actif ou inactif alors qu'un épisode de soin est ouvert ou fermé.